

## Cumunicatu di stampa

## Petru Antone Tomasi, Presidente di u gruppu Corsica Libera Jean-Guy Talamoni, Presidente di l'Assemblea di Corsica

## Activité commerciale et crise sanitaire : pour un retour à l'équité

La Corse, à l'instar du reste de l'Europe, connaît de nouveau une situation extrêmement préoccupante au plan sanitaire. En ces circonstances, la priorité absolue demeure de sauver des vies humaines.

Dans ce contexte de crise sanitaire, dix mois après un premier confinement généralisé, la crise sociale et économique menace de s'aggraver dans des proportions alarmantes, dans un pays où les taux de précarité et de chômage battent déjà de tristes records.

En Corse, où le secteur privé se structure très majoritairement autour de TPE, de PME et d'indépendants, c'est la quasi-totalité du tissu économique qui est aujourd'hui en péril.

Afin d'éviter un effondrement de l'économie corse, qui pour beaucoup d'acteurs serait à l'évidence irréversible, ainsi qu'un cataclysme social, la définition d'une stratégie cohérente relève de l'urgence.

Les petits commerces de proximité, considérés comme « non-essentiels », subissent aujourd'hui un traitement inique alors que la grande distribution, et plus encore les multinationales spécialisées dans la vente en ligne prospèrent.

Cette situation contestable d'un point de vue sanitaire, est totalement inéquitable au plan économique. La fermeture totale des commerces à taille humaine favorise les concentrations de population vers les rayons « non-essentiels » des grandes surfaces. Cette situation étant appelée à s'aggraver à l'approche des fêtes de Noël.

En outre, ces incohérences rendent leur acceptabilité sociale impossible.

En conséquence, nous demandons le rétablissement d'une équité cohérente dans un cadre sanitaire strict.



Le gouvernement français a cru bon de répondre à cette rupture d'équité en annonçant la fermeture des rayons librairie des grandes surfaces. Cette décision confine à l'absurde. Elle condamne tout autant les libraires professionnels et prive chacun de l'accès aux livres ou favorise la vente via des plates-formes internet.

Plutôt que de reproduire cette « logique » à d'autres secteurs d'activités, nous nous prononçons pour que les commerces puissent reprendre une activité sur site. En revanche, l'ouverture totale des grandes enseignes doit être reconsidérée à l'aune des enjeux sanitaires et économiques, de même que la fiscalité des sites de vente en ligne.

Ayant la pleine conscience de la situation sanitaire que nous vivons, nous souhaitons que cette autorisation de reprise d'activité des petits commerces s'accompagne d'un protocole sanitaire drastique (par ex. : accès limité à un nombre restreint de clients au sein de l'établissement). Des modes de vente alternatifs (organisation de points de vente de ces commerces dans des espaces de type « marchés », développement des systèmes de « drives » artisanaux...) pourront alors être envisagés non en substitution mais en complément d'une activité sur site.

Fidèles à la position constante que nous avons exprimée depuis le début de la crise au printemps dernier, nous demandons la mise en place d'une instance de dialogue tripartite réunissant, en premier lieu, les pouvoirs publics, en deuxième lieu, les médecins et scientifiques, en troisième lieu, les professionnels des différents secteurs concernés et leurs représentants consulaires, cela afin de déterminer en commun un dispositif qui préserve à la fois la santé des Corses et la survie de notre économie à visage humain.

Si la situation n'avait pas évolué d'ici là, nous défendrions cette position à l'occasion de la prochaine séance publique de l'Assemblée de Corse les 5 et 6 novembre.

Enfin, en l'absence de possibilité d'évacuation sanitaire, en l'absence de renforts de l'extérieur et devant compter sur nos seules ressources déjà fortement mobilisées, nous appelons les Corses à respecter les mesures sanitaires tant les prévisions des épidémiologistes sont à l'heure actuelle très inquiétantes pour notre île.

